



## *Marlène, ours brun emblématique du Parc Animalier du Domaine des Grottes de Han, s'en est allée...*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 17 février 2023**

**C'est avec beaucoup de tristesse que le Domaine des Grottes de Han annonce la mort de l'ours brun Marlène, doyenne de son Parc Animalier.**

Marlène formait avec Willy, son compagnon de toujours, un duo emblématique qui attendrissait tous les visiteurs du Parc. Marlène et Willy sont arrivés au Domaine en 1994. Venus tout droit d'Allemagne, les 2 jeunes ours sont baptisés de prénoms en hommage à deux célébrités allemandes : l'actrice Marlène Dietrich et le chancelier Willy Brandt. Au fil du temps, les deux ours s'appriivoisent et plusieurs petits naissent. Deux oursons, Groseille et Graoully, ont été accueillis au Parc Animalier de Sainte-Croix, situé en France, en 1999.

Même si Willy et Marlène se chamaillent de temps en temps, de jolis échanges sont observés entre eux. Axel, chauffeur-guide du Safari-car aujourd'hui pensionné, a assisté à leur arrivée dans le Parc Animalier il y a 29 ans et se souvient : « Ces dernières années, Marlène vieillissait un peu plus vite que Willy. J'ai remarqué plusieurs fois qu'il la stimulait à bouger, à le suivre. Je le sentais soucieux de la garder en forme. Ils fonctionnaient comme un petit couple, à prendre soin l'un de l'autre ». Tous deux ont fêté leurs 33 ans début janvier, un âge plus qu'honorable pour un ours (l'espérance de vie d'un ours brun en parc animalier est d'environ 25 ans).



Depuis quelques temps, Marlène souffrait de problèmes de vue. Elle avait perdu l'usage d'un œil et le deuxième était touché par une luxation du cristallin, ce qui détériorait sa vue et pouvait la rendre complètement aveugle. Le Domaine avait à cœur de lui offrir une belle fin de vie. Il y a une dizaine de jours, elle a subi une intervention chirurgicale afin d'améliorer sa vue. Lors de l'intervention, il y avait un risque qu'elle ne recouvre plus du tout la vue. L'opération s'était bien déroulée mais n'a malheureusement pas eu les résultats attendus. Passé le temps d'une parfaite cicatrisation, les différents tests effectués ont malheureusement confirmé que Marlène ne verrait plus jamais. Bien que doté d'un odorat puissant pouvant compenser en partie, un ours aveugle est voué à des conditions de vie qui ne garantissent pas un bien-être suffisant. Stress permanent et risque de blessures rendraient son quotidien invivable. Sur décision médicale des deux vétérinaires, en concertation avec le chirurgien ophtalmologue, la fin était inévitable. C'est le cœur lourd que le Domaine l'a euthanasiée ce jeudi 16 février.

Le squelette de Marlène sera utilisé à des fins pédagogiques et scientifiques par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Aujourd'hui, l'attention des soigneurs se porte sur Willy et son adaptation à cette situation. Va-t-il poursuivre sa vie sereinement sans Marlène ? Faut-il le déplacer vers un endroit d'accueil pour son espèce où il aura une belle retraite ? Une période d'observation est nécessaire pour convenir de la suite des événements et assurer son bien-être.

## *Contact :*

**Magali NICOLAÏ**, Responsable Presse  
[mnicolai@grotte-de-han.be](mailto:mnicolai@grotte-de-han.be) • +32 (0)495 75 02 12